



Conseil économique et social

Distr. générale
4 mai 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-septième réunion

Addis-Abeba, 11 et 12 mai 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail

Projet d'ordre du jour annoté

1. Ouverture de la réunion

La séance d'ouverture sera présidée par le Président du Bureau sortant du Comité d'experts, jusqu'à l'élection du nouveau Bureau. Des déclarations liminaires seront prononcées par le Président du Bureau sortant, la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et un représentant du Gouvernement éthiopien.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Documents

Ordre du jour provisoire E/ECA/COE/37/1

Programme de travail provisoire E/ECA/COE/37/INF/1

La composition du nouveau Bureau sera annoncée à l'issue de consultations entre les chefs de délégation. Le Bureau se composera de cinq membres – un président, trois vice-présidents et un rapporteur – élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. La répartition géographique des membres du Bureau élus lors des précédentes sessions figure en annexe au présent document. Après avoir fait une brève déclaration, le nouveau Président dirigera les débats jusqu'à la fin de la réunion. Comme proposé lors de la précédente session, le Comité d'experts peut décider de mettre sur pied un groupe de travail spécial chargé de rédiger les projets de rapport et de résolution. Ce groupe sera composé de 10 membres issus des bureaux sortants et du nouveau Bureau. Il sera présidé par le Premier Vice-Président du Bureau. Le Comité sera ensuite invité à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail provisoires, sous réserve des modifications qu'il jugera nécessaires.

* E/ECA/COE/37/1.

3. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

Document

E/ECA/COE/37/2/Rev.1

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera un aperçu de l'évolution de la situation économique et sociale en Afrique en 2017. Il fera ressortir les récentes évolutions de l'économie mondiale et leurs répercussions sur le continent. La présentation comprendra une analyse des tendances concernant les performances économiques sous-régionales et régionales, s'agissant notamment du développement social et des perspectives de croissance du continent, des liens entre le changement structurel et le développement social ainsi que des risques et incertitudes liés à la croissance africaine à moyen terme. Seront aussi abordées les initiatives et les grandes orientations sous-jacentes en rapport avec les questions émergentes et les problèmes à plus long terme. Cette présentation sera suivie d'un débat général sur les grandes questions d'orientation et les recommandations qui auront été mises en lumière.

4. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique

Document

E/ECA/COE/37/3

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera un rapport intermédiaire sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, en mettant en exergue les principaux défis et contraintes. La présentation sera suivie d'un débat général sur les grandes questions relevées par le secrétariat, afin d'affiner les politiques et les stratégies de nature à accélérer le processus d'intégration.

5. Présentation du thème de la cinquante et unième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique : « La Zone de libre-échange continentale africaine : créer une marge d'action budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique »

Document

E/ECA/COE/37/13

Le secrétariat présentera brièvement le thème de la cinquante et unième session en s'appuyant sur le document de synthèse qui s'y rapporte. Ce document expose les arguments économiques et développementaux en faveur, d'une part, de la zone de libre-échange continentale africaine et, d'autre part, de l'importance de la ratification et de la mise en œuvre de l'accord y relatif. Il contient en outre une analyse de la zone de libre-échange en tant que moyen d'assurer la viabilité budgétaire et un examen des mesures d'accompagnement qui peuvent être utilisées pour élargir la marge d'action budgétaire aux fins de la création d'emplois et de la diversification économique. La présentation sera suivie d'un débat général.

6. Questions statutaires

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera diverses questions statutaires concernant ses activités et ses organes subsidiaires. Le

Comité d'experts souhaitera peut-être examiner et formuler des recommandations à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, pour de nouvelles orientations et suite à donner, selon qu'il conviendra. En 2018, les rapports statutaires suivants seront portés à l'attention du Comité :

a) Rapport de la Secrétaire exécutive sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique (couvrant la période allant d'avril 2017 à mars 2018)

Document

E/ECA/COE/37/5

Ce rapport met en lumière les principales réalisations de la CEA pendant la période allant d'avril 2016 à mars 2017. Il donne un aperçu des principales manifestations et activités organisées par la CEA dans le cadre de son vaste mandat consistant à promouvoir le développement économique et social en Afrique.

Le Comité d'experts est invité à examiner le rapport, à donner des orientations et à faire des observations sur les activités du secrétariat.

b) Rapport sur la suite donnée aux résolutions de la réunion extraordinaire des représentants permanents des États membres de la Commission économique pour l'Afrique

Document

E/ECA/COE/37/6

Ce document contient un résumé des progrès accomplis dans l'application des résolutions adoptées lors de la réunion extraordinaire des représentants permanents des États membres de la CEA, tenue à Addis-Abeba le 12 juin 2017 :

Résolution 953 (L) : Projet de programme de travail et projet de budget-programme de la Commission économique pour l'Afrique pour l'exercice biennal 2018-2019 ;

Résolution 954 (L) : Projet de programme de travail et projet de budget-programme de la Commission économique pour l'Afrique pour l'exercice biennal 2018-2019 ;

Résolution 955 (L) : Projet de programme de travail et projet de budget-programme de la Commission économique pour l'Afrique pour l'exercice biennal 2018-2019.

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner les progrès réalisés et donner au secrétariat des orientations complémentaires relatives à l'application des résolutions susmentionnées.

c) Rapport sur la dixième session du Comité du commerce et de l'intégration régionale

Document

E/ECA/CRCI/10/9

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport de cet organe subsidiaire de la CEA et donner au secrétariat des orientations sur ses travaux futurs.

d) Cadre stratégique révisé pour 2018-2019

Document

E/ECA/COE/37/4

Ce document contient les grandes lignes du cadre stratégique révisé. Le Comité d'experts est invité à prendre note du cadre stratégique, en vue de l'approuver.

e) Rapport de la deuxième session du Comité du genre et du développement social

Document

E/ECA/CGSD/2/9

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport de cet organe subsidiaire de la CEA et donner au secrétariat des orientations sur ses travaux futurs.

f) Examen de la structure intergouvernementale de la Commission économique pour l'Afrique en application de la résolution 943 (XLIX)

Document

E/ECA/COE/37/7

Ce document présente une évaluation des conclusions et recommandations préliminaires issues de l'examen de la structure intergouvernementale du Comité d'experts, conformément à la résolution 943 (XLIX). Le Comité est invité à prendre note des conclusions préliminaires du rapport en vue de faire siennes les recommandations.

g) Rapport sur les travaux des organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique et les rapports établis par les organes subsidiaires

Documents

Rapports des réunions du Comité intergouvernemental d'experts (ECA/WA/ICE/20/01d, ECA/SA/ICE.XXII/2017/9.1, ECA/SRO-NA/ICE/32/6, ECA-EA/ICE/21, ECA/SRO/CA/ICE/33/17)

Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification (E/ECA/COE/37/8)

Rapport sur la troisième session du Forum régional africain pour le développement durable (E/ECA/COE/37/11)

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur les travaux des organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique et les rapports soumis par ces organes, et donner au secrétariat des orientations sur leurs travaux futurs.

h) Rapport sur l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Document

E/ECA/COE/37/10

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et donner au secrétariat des orientations sur les futures activités du Programme.

i) Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Document

E/ECA/COE/37/12

Le Comité d'experts souhaitera peut-être examiner le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Il

souhaitera également peut-être examiner les questions appelant des décisions ou portées à son attention, notamment les résolutions, contenues dans le rapport, et donner au secrétariat des orientations complémentaires.

j) Mise en œuvre des programmes sur les migrations internationales en Afrique

Document

E/ECA/COE/37/16

Ce rapport fait le point sur les migrations en Afrique et le programme de travail du secrétariat. Le Comité d'experts est invité à prendre note des conclusions du rapport, en vue de faire siennes les recommandations qui y figurent.

7. Date, lieu et thème de la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Document

E/ECA/COE/37/15

La cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres se tiendra à Addis-Abeba en mars 2019, à moins que la Conférence n'en décide autrement.

Le Comité d'experts souhaitera peut-être également examiner le thème proposé par le secrétariat pour la cinquante-deuxième session et formuler des observations à cet égard, avant de l'entériner et de le soumettre, pour approbation, à la Conférence des ministres.

8. Questions diverses

Le Comité d'experts pourra soulever toute autre question qui n'aurait pas été examinée au titre des points de l'ordre du jour susmentionnés.

9. Examen et adoption du projet de rapport du Comité d'experts ; examen des recommandations et des projets de résolution

Le Comité d'experts examinera et adoptera un projet de rapport sur sa réunion, énonçant les principales recommandations et les projets de résolution basés sur l'ordre du jour de la réunion, pour soumission à la Conférence des ministres.

10. Clôture de la réunion

Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA fera une brève déclaration de clôture. Le Président du Bureau du Comité d'experts fera ensuite une synthèse des principales conclusions des travaux avant de clore la réunion.

Annexe

Membres du Bureau de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2007	Éthiopie	Swaziland	Cameroun	Tunisie (Afrique du Nord)	Libéria (Afrique de l'Ouest)
2008	Éthiopie	Tchad	Algérie	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Swaziland (Afrique australe)
2009	Égypte	Tchad	Zimbabwe	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)
2010	Malawi (Afrique australe)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Cameroun (Afrique centrale)	Maroc (Afrique du Nord)
2011	Guinée (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)
2012	Gabon (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Swaziland (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
2013	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique centrale
2014	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2015	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Égypte (Afrique du Nord)	Gabon (Afrique centrale)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Guinée (Afrique de l'Ouest)
2016	Afrique du Sud (Afrique australe)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2017	Sénégal (Afrique de l'Ouest)		Tchad (CA)	Kenya (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)
Composition proposée pour 2018					
<i>Poste</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
Région	Afrique du Nord	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Sud	Afrique de l'Ouest